

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La coopération européenne de l'UFC est largement structurée par le programme Erasmus et les accords interuniversitaires (AIU). La zone européenne est désormais à considérer comme un espace intérieur. Dans cet esprit, l'UFC cherche une représentativité au niveau européen grâce à ses accords de partenariat. Il est en effet important d'offrir le plus large choix géographique possible aux étudiants en fonction de leur parcours.

Les accords avec les nouveaux pays participants (Suisse, Turquie et Croatie) et les pays anglophones sont toutefois une priorité. En effet, la demande de nos étudiants étant forte pour des destinations anglophones, l'UFC vise à nouer des liens avec des universités britanniques mais aussi avec celles qui proposent des enseignements en anglais (Irlande, Scandinavie et pays de l'Est). Nous favorisons également les mobilités vers les pays dont les langues sont enseignées à l'UFC.

Par ailleurs, l'UFC privilégie les accords de partenariat qui concernent l'ensemble des acteurs de l'université : personnels enseignants, chercheurs, personnels techniques et administratifs ainsi que les étudiants des trois cycles (Licence, Master et Doctorat), des programmes courts et les stages. Ces coopérations « multi-acteurs » permettent de créer des liens solides et durables avec nos partenaires.

Tous les domaines scientifiques de l'UFC sont représentés à travers nos partenariats : Sciences médicales et pharmaceutiques, Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion, Sciences, techniques et gestion de l'industrie, Sciences du langage, langues, lettres et arts ainsi que l'éducation, la recherche et la formation des sports. De plus, l'UFC se fixe l'objectif de continuer à donner à tous la possibilité d'effectuer une mobilité internationale grâce à des systèmes de bourses, favorisant des aides pour les étudiants les plus défavorisés (financements européens, ministériels et régionaux). Dans le même esprit nous nous efforçons de faciliter l'intégration et les démarches des étudiants internationaux.

Par ailleurs, l'UFC profite de sa situation géographique privilégiée, offrant une longue frontière avec la Suisse. Des relations avec les universités suisses - surtout francophones - existent déjà depuis longtemps. Il s'agit souvent de coopérations dans le cadre de projets franco-suisses (Interreg notamment) et de projets ANR ou européens. Ces coopérations se traduiront par la mise en place de réseaux, de laboratoires communs et de diplômes conjoints. Des programmes de collegiums internationaux en partenariat avec la Suisse ainsi qu'un réseau franco-suisse sont déjà en cours. Le premier collegium Smyle (Smart systems for a better life) dans le domaine des microtechniques et de la robotique, en partenariat avec EPFL, CNRS-INSIS, ENSMM, UTBM, s'appuyant sur le labex Action est en cours de signature. Ces projets ainsi que d'autres programmes scientifiques et pédagogiques, qui créent un lien fort entre la formation, la recherche et l'innovation, constituent une priorité de la stratégie internationale de l'UFC.

Au-delà de la zone UE, nos accords interuniversitaires sont également solides et durables.

L'université souhaite continuer à s'appuyer sur l'expérience et la réputation internationale de son CLA et de sa capacité à préparer les étudiants entrants à l'enseignement en français et les étudiants sortants à la langue et à la culture d'un pays étranger.

De plus, « Latinité et Francophonie » demeure une priorité de la politique internationale de l'UFC qui souhaite encore augmenter le flux d'étudiants latino-américains séjournant en Franche-Comté, notamment grâce aux bourses Victor Hugo financées par notre établissement. Ces bourses favorisent la venue d'étudiants de haut niveau et ouvre la voie à des coopérations culturelles et scientifiques nouvelles.

Sur le plan géographique, l'Amérique latine est l'une des zones où les possibilités de collaborations se multiplient du fait de son orientation de plus en plus marquée vers l'Europe. L'UFC est d'ailleurs partenaire de plusieurs programmes de mobilité à l'initiative de ces pays.

Ainsi, des zones de travail et de coopération et des listes de partenaires privilégiés sont définies, en concordance avec nos choix scientifiques et nos partenaires locaux (les Villes, les Communautés d'agglomération et la Région) afin de créer une politique régionale cohérente et efficace. Cette politique permet également d'éviter la dispersion des efforts dans les zones où l'UFC est déjà bien présente : Russie, Chine, Japon, Malaisie, Afrique francophone.

Notre stratégie internationale repose sur l'élaboration de projets communs, selon les trois priorités déterminées dans notre politique d'établissement : convergences dans la recherche et l'éducation, innovation à travers la collaboration et l'interdisciplinarité, promotion de la collaboration industrielle et de transfert.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'UFC est le coordinateur d'un master Erasmus Mundus dans le domaine du traitement automatique des langues. Ce master offre la possibilité aux étudiants d'obtenir un diplôme multiple et reconnu par les quatre universités européennes du consortium. L'objectif de l'UFC est de s'appuyer sur cette expérience pour construire de nouveaux partenariats entre les EES et d'y ajouter une dimension professionnelle en lien avec des entreprises.

A cet effet, le service « Stage-Emploi » sera le relais entre l'entreprise et l'université en profitant de son expertise et de ses relations avec le monde économique.

L'UFC souhaite augmenter le nombre de Masters en partenariat et les ouvrir à d'autres domaines de formation. La stratégie internationale de l'UFC prévoit en effet la construction de formations internationales autour de ses domaines d'excellence scientifiques (environnement, ingénierie, microtechniques, mécanique...).

L'université fait également partie du réseau national « Figure », Coursus Master en Ingénierie, réunissant des universités européennes et des établissements de pays tiers. Ce réseau vise à promouvoir les échanges étudiants et enseignants avec transfert de bonnes pratiques et ouvre la voie à des collaborations de recherche et d'innovation.

Dans cet esprit, l'UFC a pour ambition de développer les coopérations multilatérales européennes et avec des pays tiers, afin de renforcer les structures d'enseignement supérieur et de recherche de ces derniers. Pour ce faire, l'UFC s'appuiera sur ses relations privilégiées avec l'Amérique latine mais aussi sur les compétences du Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté. De manière générale nous portons une attention particulière aux accords interuniversitaires et aux cotutelles de thèses d'étudiants ressortissants de pays tiers.

Ainsi, nous profiterons du décloisonnement des différents programmes européens pour développer nos projets dans le cadre des possibilités offertes par « Erasmus pour tous »

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'UFC a conscience des priorités européennes de modernisation de l'enseignement supérieur et mesure leur impact :

1) Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs

Les niveaux de qualification doivent tenir compte de la dimension professionnalisante et d'un marché du travail désormais international.

A ce titre, la participation au Programme renforce l'attractivité de nos formations au niveau international. Nous nous fixons également l'objectif d'une plus grande réussite de nos étudiants aux diplômes, d'une insertion professionnelle rapide et appropriée et d'une amélioration du potentiel de recherche.

Grâce au programme, nous favoriserons également l'accès de nos étudiants à l'emploi et seront plus à même d'améliorer et de diversifier la recherche.

2) Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Le PRES Bourgogne-Franche-Comté améliore notre visibilité nationale et internationale et rapproche ses membres autour de ce programme commun. Moderne, ouvert tant aux universités et aux EES, qu'au monde économique, collectivités, pôles de compétitivité, établissements médicaux et organismes nationaux de recherche, le PRES répond aux exigences de l'UE relatives à une formation doctorale innovante.

3) Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Le programme continuera d'avoir un impact considérable sur la réussite de nos étudiants grâce à la reconnaissance de leur mobilité à l'étranger par l'obtention d'ECTS. La généralisation du programme a rendu la mobilité accessible à tous et la place comme partie intégrante de la culture universitaire.

L'ouverture transnationale du programme nous permettra d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et chercheurs pour renforcer notre attractivité.

4) Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Implantée sur plusieurs sites et plusieurs villes, l'UFC forme un archipel de campus étroitement reliés entre eux, bien intégrés à la vie régionale.

Notre service de valorisation de la recherche travaille précisément avec les partenaires socio-économiques régionaux, nationaux et internationaux. En exploitant notre réseau local grâce au programme, nous renforcerons encore le lien entre éducation, recherche et entreprise dans la perspective d'attirer des personnes de talent autour de nos atouts régionaux.

Le programme permet par ailleurs de reconnaître la mobilité et valorise ainsi la carrière des enseignants et des chercheurs.

5) Améliorer la gouvernance et le financement

Si le programme permet de soutenir financièrement les mobilités des enseignants, chercheurs et étudiants de façon constante et importante, nos partenaires locaux se sont engagés à compléter les financements européens, conscients des retombées économiques et sociales d'un tel investissement.

Nous chercherons à diversifier les sources de financement grâce au nouveau programme.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)